

Europe, Etats, Territoires : dialogue de sourds ? Mieux communiquer entre les différentes échelles sur les enjeux transfrontaliers

Le transfrontalier, ou l'Europe par continuité

Philippe Voiry

Conférence organisée par l'Euroinstitut
au Parlement Européen

14 mai 2019

Les idées présentées dans cet exposé ne reflètent que celles de l'auteur et ne constituent pas une prise de position officielle.

1 - Les enjeux transfrontaliers pour la région Grand Est

- désenclaver (restaurer des zones nationales périphériques dans leur positionnement géographique, au centre de l'Europe de l'Ouest pour le Grand Est)
 - notamment, réapprendre la proximité, gage d'efficacité économique
 - dans le cas du Grand Est, reconvertir un glacis de défense en zone d'échanges
- libérer le potentiel d'échanges qui découle de la mise en contact de deux systèmes économiques différents :
 - en particulier, arrimer l'Est de la France à la croissance exceptionnelle de la dorsale européenne : emploi, prospérité et diffusion du progrès technologique
- renforcer le soutien populaire à la construction européenne

2 - Le phénomène transfrontalier

- Relations entre deux États et leurs collectivités le long de leur frontière (ligne de contact)
- Relations directes entre les populations le long d'une frontière (possibilité d'un destin commun)
- Gestion ou adaptation aux flux qui traversent une frontière (et sont souvent transnationaux, i.e. traversent plusieurs Etats). Les phénomènes transfrontaliers sont alors un révélateur de l'intégration de l'écosystème national dans son environnement européen.

3 - Les défis

Face à ces mouvements spontanés, qui découlent des libertés de circulation dans un environnement avec de fortes disparités, faut-il :

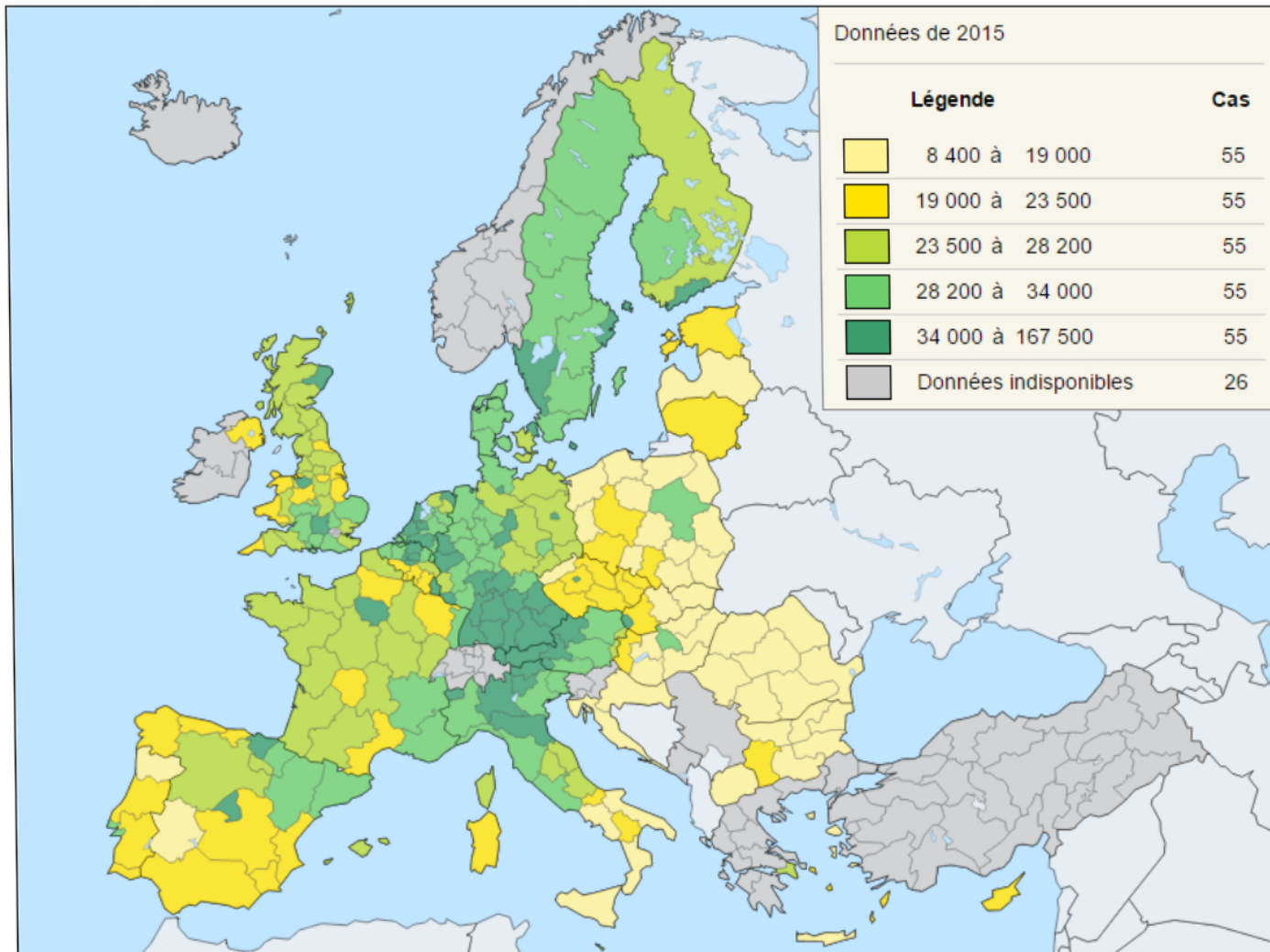
- laisser faire ?
 - corriger ?
- accompagner ?

4 - La carte administrative des Etats fait souvent abstraction des territoires voisins



5 - La France jouxte l'arc de croissance et d'innovation le plus puissant en Europe ...

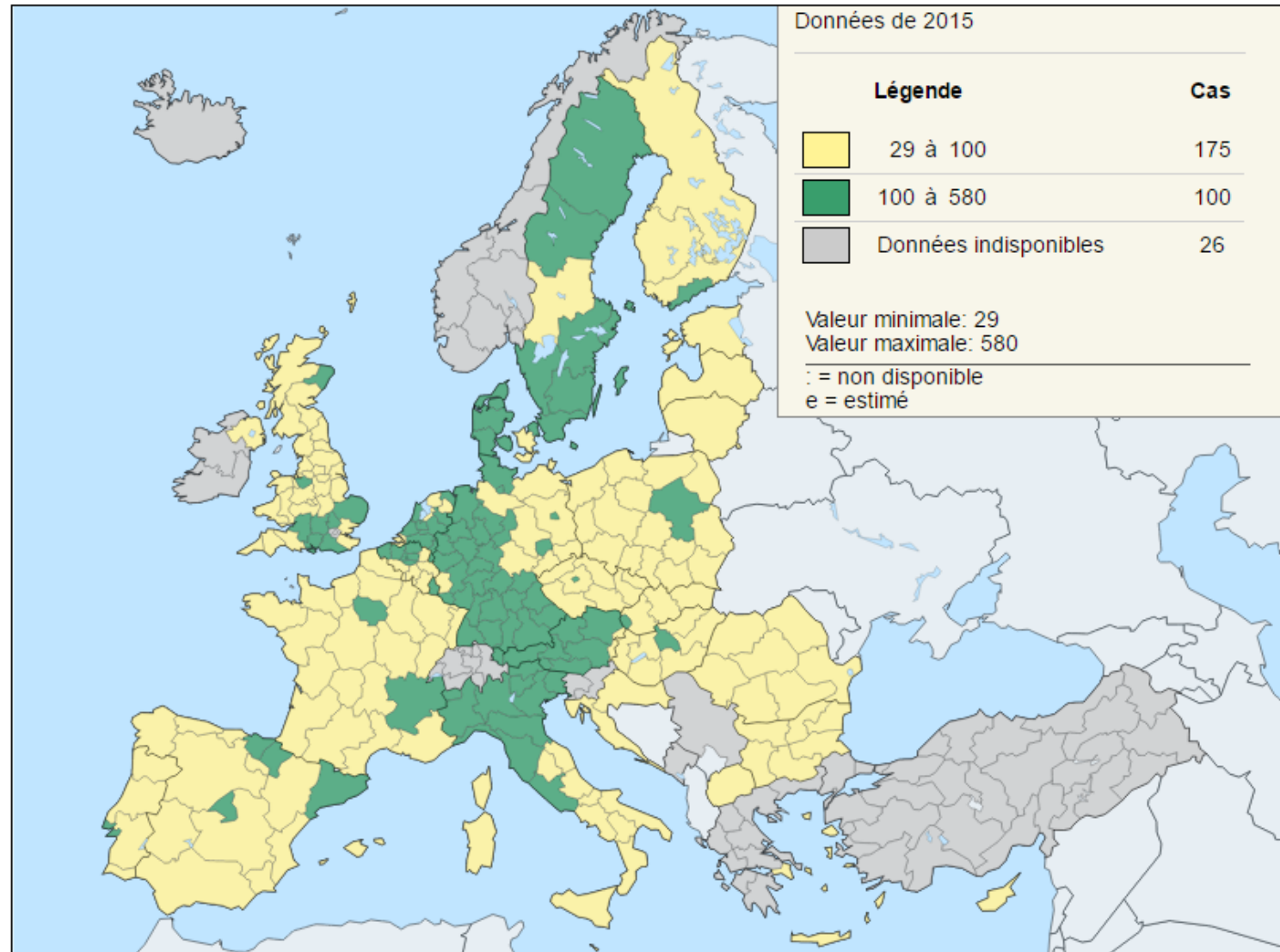
Produit intérieur brut régional (SPA par habitant), par région NUTS 2



6 - ... mais presque toutes les régions françaises sont en dessous de la moyenne de la richesse européenne par région ...

Produit intérieur brut régional

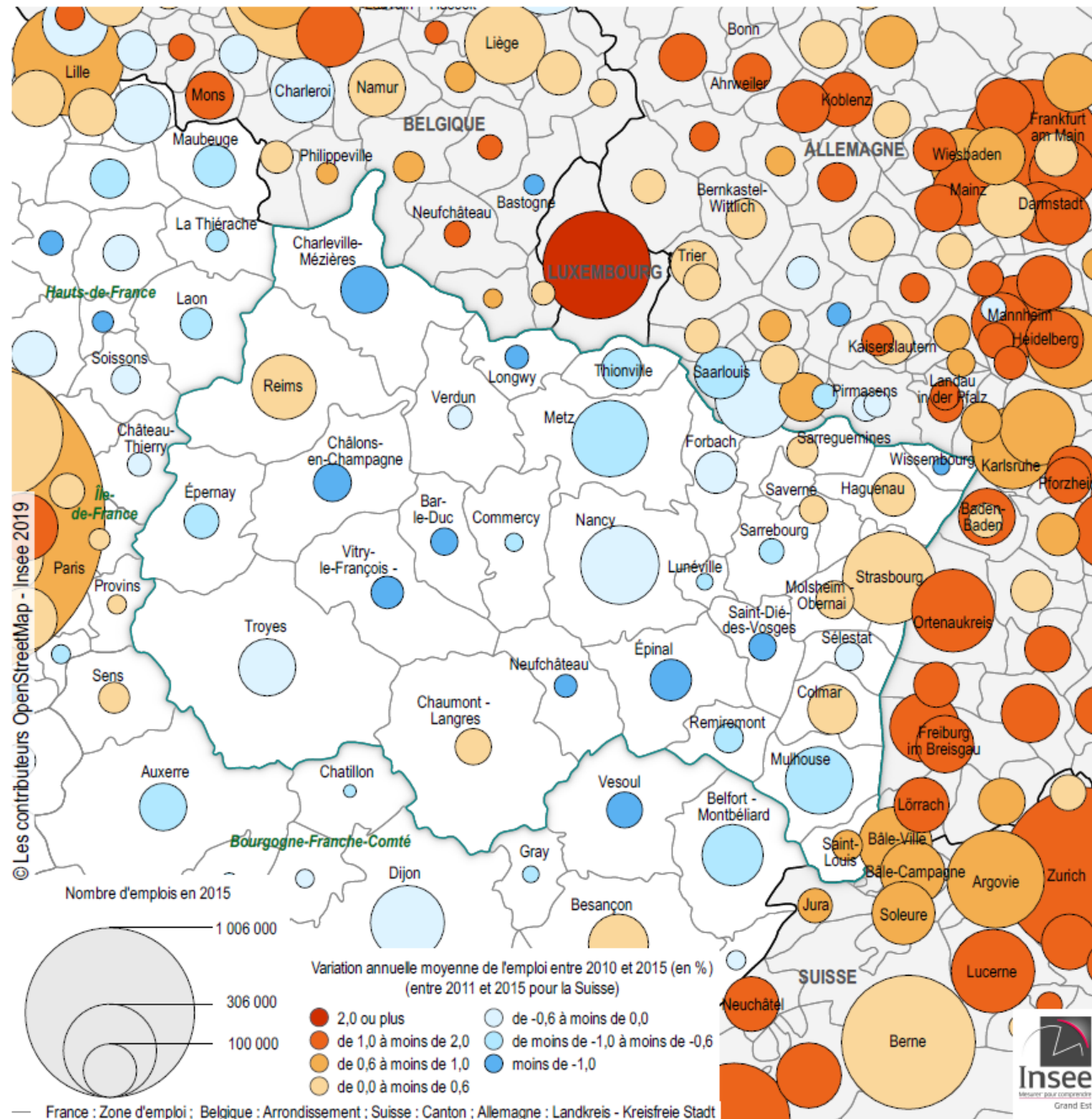
(SPA par habitant en % de la moyenne de l'UE28, par région NUTS 2)



7 - ... d'où l'intérêt pour la France de s'appuyer sur les réseaux transeuropéens pour attirer la richesse à elle



8 - Les évolutions de l'emploi en région Grand Est et sur son pourtour reflètent cette disparité croissante et la nécessité de faire entrer la croissance externe en région Grand Est



9 - Une superposition de frontières

1) Des frontières-lignes ...

- étymologiquement, une ligne de front
- notion profondément ancrée dans l'esprit humain, teintée de sacré et d'interdit - la frontière ultime étant celle entre vie et trépas
- ligne de séparation entre des juridictions, voire des référentiels différents (« vérité en deçà des Pyrénées, erreur au delà »), mais avec possibilités de recouvrement pour les normes de référence (fiscalité des transfrontaliers, gestion des systèmes ferroviaires et des gares, etc).
- une notion très culturelle, celle de « frontière naturelle ». Si l'on a le choix, il vaut mieux privilégier la séparation entre bassins versants (crêtes) que la coupure au milieu, notamment pour ne pas porter atteinte ...

2) ... aux frontières-zones :

- à l'origine, des déserts où le tracé d'une ligne de séparation importe peu
 - des *marches* à statut intermédiaire
 - ou plus généralement, des zones où les influences économiques ou culturelles se recoupent, et où tout tracé clivant gênera l'activité économique, voire préparera de futurs conflits en désignant une ligne de fracture.
- des « zones de transition fiscale » permettraient de favoriser des transitions souples entre éco-systèmes

10 - Créer des passerelles

- physiques
- juridiques : statut du travailleur frontalier
- institutionnelles : services publics partagés
- fonctionnelles : comité interministériel dans la capitale ou comité transfrontalier au niveau de la frontière
- méthodologiques : initiative luxembourgeoise devenue proposition législative de la Commission européenne : appliquer à une coopération donnée, au voisinage de la frontière, un seul droit national des deux côtés – cet outil permettrait une décentralisation de la négociation.
- culturelles : favoriser la conscience d'un destin partagé

12 - Du *jardin à la française* à la différenciation

«Rétablir la confiance est aussi affermir le lien entre l'État et les territoires. Nous ne sommes plus à l'époque où la République, encore mal affirmée, n'imaginait son unité qu'au prix de l'uniformité. Les jardins à la française ont leur charme mais ils se prêtent assez peu au foisonnement d'initiatives dont le pays a besoin et auxquels les collectivités sont prêtes».

Déclaration de politique générale du Premier ministre (4 juillet 2017)

«C'est à l'État de garantir l'égalité républicaine dans les territoires. Cette égalité – et je vous le dis avec beaucoup de force parce que c'est une conviction profonde – elle ne peut plus être le produit d'un rêve d'unification, d'une égalité qui se construit partout et pour tout uniquement par le droit, par une uniformisation qui viserait à appliquer partout les mêmes normes, les mêmes procédures, les mêmes services, les mêmes infrastructures !

Non ! L'égalité républicaine, aujourd'hui, passe par une approche différenciée, dans les analyses et les réponses qu'il faut apporter.

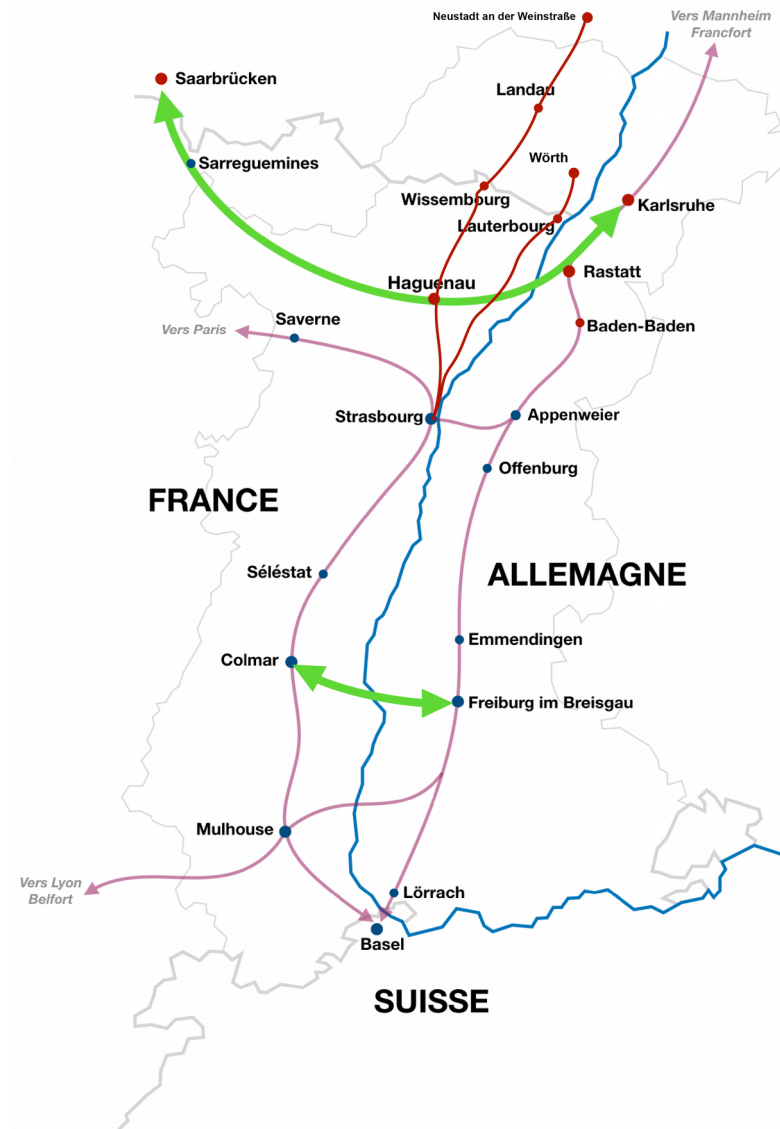
Garantir l'égalité républicaine se fait au contact du terrain, par la juste réponse, et non plus par le « jardin à la française » qui uniformise tout. [...] Dans le cadre d'expérimentations, de nouvelles organisations pourront être proposées aux collectivités territoriales avec des délégations de compétence ou transferts de services».

Discours du Président de la République aux Préfets (05 septembre 2017)

13 - Les passerelles physiques

- insuffisance des liaisons ferroviaires interrégionales
- insuffisance de matériel roulant
- nécessité d'inscrire certains projets structurants dans une perspective européenne (étude sur les « missing links », qualification éventuelle pour le Mécanisme d'Interconnexion européen)

14 - Relier les corridors Méditerranée - Mer du Nord et Rhin-Alpes



15 - Passer d'une logique de mobilité à une approche d'aménagement du territoire

- La logique des reversements fiscaux
- Le cofinancement d'infrastructures au bénéfice des travailleurs frontaliers
- Le codéveloppement : répartir l'activité de manière plus équilibrée de part et d'autre de la frontière : les zones de transition fiscales.

16 - Le Traité d'Aix-la-Chapelle

Deux dispositions essentielles :

- La possibilité de dérogations (art. 13)
- La création d'un Comité de coopération transfrontalière (art. 14)

17 - Le Traité d'Aix-la-Chapelle

La liste des projets prioritaires adoptée le même jour :

- Reconversion de Fessenheim
- Infrastructures

18 - Créer « une union sans cesse plus étroite entre les peuples de l'Europe »

Traité sur l'Union européenne, préambule

Merci de votre attention